

## Accueil parascolaire

### Premier recensement de la documentation disponible

Le présent document est un premier recensement de la documentation disponible dans le domaine de l'accueil parascolaire. Il regroupe des documents relatifs à la Suisse romande, à l'ensemble du pays ainsi que sur le plan international. Ce recensement n'a pas la prétention d'être exhaustif, il est à envisager comme une base de données de la documentation existant en français.

#### Suisse romande

##### Accueil parascolaire et mise en œuvre de l'école à journée continue (63a Cst-Vd) : état des lieux, pistes et perspectives

La Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale (DEJCS) de la Ville de Lausanne a publié en 2012 une étude détaillée suite à l'adoption de l'article 63a de la Constitution. Cet article confie aux communes la tâche d'offrir aux enfants une école à journée continue, pour les parents qui le souhaitent.

Le terme d'école à journée continue est défini dans une perspective de continuité et de cohérence dans la prise en charge des écoliers et des écolières. Cette étude met en évidence les raisons de l'importance de la continuité et de la cohérence dans la prise en charge des enfants.

Elle présente les enjeux de l'accueil parascolaire et comprend notamment un état des lieux et une analyse critiques des prestations existantes. Elle expose également des pistes de consolidation et d'amélioration de ces prestations ainsi que des propositions de déploiement sur l'ensemble de la scolarité obligatoire.

*« Parler d'école à journée continue revient [...] à prôner la continuité de la prise en charge des enfants. [...] il s'agit de mettre en place une journée continue pour les écolières et écoliers lausannois, dans un esprit de complémentarité entre l'école et les structures d'accueil. (p. 13) »*

Barbara Mali de Kerchove, [Accueil parascolaire et mise en œuvre de l'école à journée continue \(63a Cst-Vd\) : état des lieux, pistes et perspectives](#), 2012, 194 p.

##### Regards croisés sur l'accueil parascolaire dans le canton de Vaud

Le Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE) a édité en 2014 une brochure rendant compte des divers constats et questionnements mis en évidence lors de quatre journées organisées dans le canton de Vaud, afin d'effectuer une réflexion sur l'accueil parascolaire.

Des scientifiques, des politiques, des bénéficiaires de l'accueil ont notamment participé à un colloque, une journée d'échange et de rencontre, une table-ronde et à une journée d'action lors de ces quatre journées d'intervention.

Les thèmes de l'éducation, l'autonomie de l'enfant, la qualité de l'accueil et les attentes des familles y sont abordés.

*Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE), Regards croisés sur l'accueil parascolaire dans le canton de Vaud, 2014, 73 p.*

Cette brochure est en vente ou en prêt auprès du [Centre de ressources en éducation de l'enfance \(CREDE\)](#)

### **Fenêtre sur l'accueil parascolaire**

La collection vues d'ici a réalisé en 2017 le film « Fenêtre sur l'accueil parascolaire ». Il a été tourné à l'unité d'accueil pour écoliers de Mies situé dans le canton de Vaud. Au travers d'un tournage de plusieurs mois, ce film ouvre une fenêtre sur l'UAPE de La Grotte aux enfants.

Les images permettent de découvrir la réalité et la dynamique d'un lieu d'accueil parascolaire. Elles invitent le spectateur à se plonger dans l'atmosphère d'un groupe d'enfants âgés de 4 à 10 ans, à partager leurs intérêts, leurs manières d'appréhender la vie et leurs expériences. Elles ont pour but de soutenir la réflexion, en documentant les réalités du terrain et les pratiques des équipes éducatives.



Visionner la [bande annonce](#) du film.

*Collection vues d'ici, Fenêtre sur l'accueil parascolaire, édité par le Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE) et l'Ecole supérieure en éducation de l'enfance (ESEDE), 2017.*

Ce film est en vente ou en prêt auprès du [Centre de ressources en éducation de l'enfance \(CREDE\)](#)

### **Les futurs cadres de référence (1 - 4P/ 5 - 8P) pour le secteur du parascolaire**

Avenir Social, l'association des responsables et directions d'institutions vaudoises pour l'enfance (ARDIVE) et le syndicat suisse des services publics (SSP) se sont regroupés en 2017 afin de réaliser un document faisant part des points importants à relever pour l'élaboration de nouveaux cadres de référence vaudois pour l'accueil parascolaire. Ce document est destiné aux futurs décideurs et regroupe les éléments qui sont particulièrement importants pour les professionnel·le·s de l'accueil parascolaire.

Il aborde notamment les besoins des enfants en fonction de leur âge, les normes de l'accueil parascolaire, le temps de travail hors présence des enfants ainsi que la direction de structures d'accueil.

*Avenir social, l'association des responsables et directions d'institutions vaudoises pour l'enfance (ARDIVE) et le syndicat suisse des services publics (SSP), [Les futurs cadres de référence \(1 - 4P/ 5 - 8P\) pour le secteur du parascolaire](#), 2017, 3 p.*

## Accueil parascolaire vaudois : Réflexions autour des cadres de références

Avenir social a publié en 2013 un compte-rendu de la réflexion autour des cadres de références du domaine parascolaire. L'Association est partie du principe que les groupes d'âge doivent être répartis de 0-4 ans, de 4-8 ans et de 8-12 ans.

Les besoins des enfants y sont ainsi décrits de manière détaillée en fonction de leur âge afin que les futurs cadres de référence vaudois puissent y répondre de manière appropriée. Des propositions de changement et d'amélioration pour les cadres de référence y sont également présentées.

*« Pour favoriser un développement harmonieux sur les plans relationnels, psychiques et affectifs, il est primordial d'offrir un encadrement professionnel, flexible et évolutif. (p.3) »*

Avenir social, [Accueil parascolaire vaudois : Réflexions autour des cadres de références](#), 2013, 21 p.

## Développement de l'accueil parascolaire : quels enjeux ?

La directrice de Partenaire enfance & pédagogie (PEP) a rédigé un document portant sur les enjeux du développement de l'accueil parascolaire vaudois en 2015. Elle souligne l'intérêt d'un système qui vise l'égalité des chances et l'intégration de tous, quel que soit le genre, l'origine sociale et culturelle des enfants, ainsi que l'importance de la qualité de l'accueil.

Ce document traite notamment de la cohérence des pratiques ainsi que de l'importance du partenariat avec les parents et l'école.

*« Il ne suffit pas de créer des collectifs pour que les enfants développent des habiletés sociales ; l'accueil parascolaire doit véhiculer des valeurs démocratiques riches d'enseignements pour ses usagers. (p.1) »*

Fabienne Guinchard Hayward, [Développement de l'accueil parascolaire : quels enjeux ?](#), 2015, 2 p.

## Mission de l'accueil parascolaire

Partenaire enfance & pédagogie (PEP) a répertorié en 2016 dans un compte-rendu les missions de l'accueil parascolaire ainsi que les balises de la qualité des conditions d'accueil.

Partenaire enfance & pédagogie (PEP), [Mission de l'accueil pré et parascolaire](#), 2016, 2 p.

## Concept lausannois de l'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

La Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation a publié en 2007 le concept lausannois de l'accueil parascolaire. Ce document décrit les principes fondamentaux guidant l'action socio-éducative des APEMS. Il présente notamment la charte des APEMS lausannois, la qualité de l'accueil, l'importance de la construction de liens relationnels, la sécurité et l'intégrité des enfants, les besoins des enfants,

Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, [Concept lausannois de l'accueil pour enfants en milieu scolaire \(APEMS\)](#), 2007, 22 p.

## Références institutionnelles pour l'accueil des enfants au sein du Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP)

Le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP) a publié son document de références institutionnelles en 2013 et a pour objectif de mettre en évidence les principes fondamentaux qui guident la mise en œuvre de sa mission.

Le document de références institutionnelles traite principalement de la mission de prévention, de socialisation et d'intégration du GIAP, de ses principes de prise en charge des enfants, des caractéristiques des différents moments de la journée, de la relation avec les parents ainsi que de l'attitude professionnelle qui est attendue du personnel.

*Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP), [Références institutionnelles pour l'accueil des enfants au sein du groupement intercommunal pour l'animation parascolaire](#), 2013, 12 p.*

## Charte de l'Animation Parascolaire (GIAP)

Le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP) a publié sa charte en 2015 dans le but d'affirmer son engagement auprès des parents, des enfants, de ses partenaires ainsi qu'auprès des instances concernées, en garantissant : une organisation et un encadrement de qualité, la sécurité des enfants qui leur sont confiés, des activités favorisant leur développement personnel.

La charte du GIAP décrit notamment sa vision de l'accueil parascolaire, sa mission ainsi que ses valeurs éducatives.

« Le temps parascolaire n'est pas du temps de garde,  
mais bien du temps de vie. (p.1) »

*Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire GIAP, [Charte de l'Animation Parascolaire](#), 2015, 1 p.*

## National

### L'accueil de jour extrafamilial et parascolaire en Suisse

La Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF) a publié un état des lieux en 2008 sur les trois domaines de l'accueil en Suisse (accueil en institutions de la petite enfance, l'accueil parascolaire et l'accueil familial de jour) dans le but de développer une vue d'ensemble de la situation de l'offre d'accueil.

Cet état des lieux aborde notamment la question des réglementations aux niveaux fédéral, cantonal et communal. Il présente des données sur les offres d'accueil et met en évidence les lacunes existantes. Il traite également de l'utilité, des coûts ainsi que de la qualité de l'accueil de l'enfant et donne des recommandations pour l'accueil de l'enfant.

*Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF), [L'accueil de jour extrafamilial et parascolaire en Suisse](#), 2008, 48 p.*

## L'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants

La Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF) a publié en 2015 la brochure « L'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants ». Elle a donné la parole aux parents et aux enfants, de différentes régions du pays, dans le cadre d'une recherche ayant pour but d'évaluer dans quelle mesure les offres d'accueil parascolaire répondent à leurs besoins.

La brochure présente six familles, dont les parents expliquent leurs choix de garde et donnent leur appréciation quant à la qualité de l'accueil. Les enfants, quant à eux, parlent de ce qu'ils apprécient, de leurs problèmes, de leurs chagrins et de leurs désirs. La Commission formule également des recommandations pour faciliter l'organisation quotidienne des familles qui doivent concilier profession et vie de famille.

*Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF), [L'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants](#), 2015, 44 p.*

## Conciliation travail-vie familiale : faits et contribution à la discussion

L'académie suisse des sciences humaines et sociales a rédigé en 2014 un rapport présentant les constats les plus importants de différentes études sur le soutien de la conciliation de la vie professionnelle et familiale par l'accueil de l'enfant en Suisse.

Ce rapport traite notamment de la participation des femmes sur le marché du travail. La conciliation de la vie professionnelle et familiale est comparée à un niveau international. L'état des offres d'accueil de l'enfant y est également décrit ainsi que ses répercussions sur l'activité professionnelle des femmes.

*Académie suisse des sciences humaines et sociales, [Conciliation travail-vie familiale : faits et contributions à la discussion](#), 2014, 16 p.*

« La souplesse des conditions de travail, la disponibilité de postes à temps partiel, l'introduction d'un congé de paternité et d'un congé parental et l'offre de structures d'accueil plus abordables et mieux adaptées sur le plan quantitatif et qualitatif sont des éléments fondamentaux permettant de concilier famille et travail professionnel. (p.7) »

## Consignes de qualité pour l'accueil des enfants dans les écoles à journée continue

Education+Accueil a publié en 2010 des consignes de qualité étant donné qu'il n'existe aucune directive qualitative concernant l'accueil des enfants dans les écoles à journée continue s'appliquant à l'ensemble du pays.

Ce document décrit des consignes de qualité pour le personnel, les locaux, la santé, l'alimentation et la sécurité, la culture, la collaboration avec les parents et avec l'école, les relations avec l'extérieur ainsi que les loisirs et les médias. Il distingue trois niveaux de qualité pour les différentes consignes : les exigences minimales, la bonne qualité et l'excellente qualité.

*Education+Accueil : Association suisse pour l'accueil parascolaire, [Consignes de qualité pour l'accueil des enfants dans les écoles à journée continue](#), 2010, 10 p.*

## International

### **L'avis des enfants sur les activités liées à l'accueil extrascolaire**

Le Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE) a publié en 2017 sur son site internet un compte-rendu des éléments que les enfants jugent importants pour les activités proposées durant l'accueil parascolaire.

*Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE), [L'avis des enfants sur les activités liées à l'accueil extrascolaire](#), 2017.*